

Bases thasiennes pour des empereurs d'époque constantinienne. Les derniers feux d'une épigraphie civique

Julien Fournier

▶ To cite this version:

Julien Fournier. Bases thasiennes pour des empereurs d'époque constantinienne. Les derniers feux d'une épigraphie civique. Ktèma: Civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques, 2022, Grecs et non-Grecs de l'empire perse au monde hellénistique. Varia, 47, pp.313-327. hal-03899259

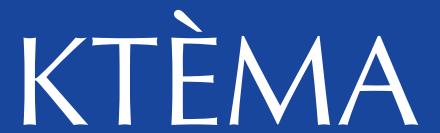
HAL Id: hal-03899259

https://hal.science/hal-03899259

Submitted on 14 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CIVILISATIONS DE L'ORIENT, DE LA GRÈCE ET DE ROME ANTIQUES

Grecs et non-Grecs de l'empire perse au monde hellénistique			
Dominique Lenfant	Introduction		
Dominique Lenfant	Les ambassades grecques à la cour du Grand Roi. Des missions pas comme les autres?		
Margaret C. MILLER	Playing with Persians in Athenian Imagery of the 4th Century BCE53		
Pierre-Olivier Hochard	Guerres, diplomatie et thésaurisation dans l'espace égéo-anatolien. Une autre approche des relations gréco-perses au IV ^e siècle avant JC		
Eduard Rung	The Persian King as a Peacemaker. The Ideological Background of the Common Peace Treaties in 4 th Century Greece		
John O. Hyland	Artabazos and the Rhodians. Marriage Alliance and Satrapal Politics in the Late Achaemenid Aegean		
Thierry Petit	Isocrate, la théorie de la médiation et l'hellénisation de Chypre à l'époque des royaumes		
Anna Cannavò	Kition de Chypre: du royaume phénicien à la cité hellénistique155		
Patrice Brun	L'hellénisation passe-t-elle par le nom? L'exemple de la Carie aux IVe et IIIe siècles av. JC		
Michel Chauveau	Éviter la réquisition militaire ou une menace surnaturelle? À propos d'un contrat démotique inédit entre un Égyptien et un Grec (<i>P. Carlsberg</i> 471, 251 av. JC.) 205		
Pierre Schneider	Une épigramme pour célébrer l'expansion lagide en mer Érythrée? À propos du papyrus d'El Hibeh (seconde moitié du IIIe siècle av. JC.)		
Yvona Trnka-Amrhein	The Alexandria Effect. City Foundation in Ptolemaic Culture and the Egyptian Histories of Manetho and Diodorus		
	Varia		
François Lefèvre	Assemblées éphémères, assemblées spontanées, assemblées élargies : alternatives démocratiques en Grèce ancienne		
Edith Foster	Devastation of Cultivated Land in Herodotus		
Julien Fournier	Bases thasiennes pour des empereurs d'époque constantinienne. Les derniers feux d'une épigraphie civique		

N° 47 STRASBOURG 2022

Bases thasiennes pour des empereurs d'époque constantinienne Les derniers feux d'une épigraphie civique

RÉSUMÉ-. L'épigraphie publique thasienne se raréfie à partir de la seconde moitié du III° siècle ap. J.-C. L'agora, qui constituait jusqu'alors le principal lieu d'ostentation publique (épiphanestatos topos) de la cité, s'efface dans ce rôle au profit du secteur du sanctuaire d'Héraclès et de l'arc consacré à l'empereur Caracalla. Ce constat incite à prêter attention à un groupe de bases de statues d'époque constantinienne découvertes en remploi sur l'agora. L'identité des souverains honorés est réexaminée. Une base supplémentaire, honorant l'empereur Julien, leur est associée. Ces monuments furent probablement installés à la faveur d'un réaménagement – au moins partiel – de l'agora et de sa réactivation en tant qu'espace d'ostentation publique au milieu du IV° siècle

Mots-clés-. épigraphie, Thasos, époque constantinienne, Julien

ABSTRACT—. Thasian public epigraphy becomes scarce from the second half of the 3rd century AD. The agora, which until then had been the city's main place of public ostentation (*epiphanestatos topos*), was replaced in this respect by the sanctuary of Heracles and the arch dedicated to the emperor Caracalla. This observation prompts us to pay attention to a group of statue bases from the Constantinian period discovered in the agora. The identity of the honored rulers is re-examined. An additional base, honoring the emperor Julian, is associated with this group. These monuments were probably installed when the agora was rearranged—at least partially—and reactivated as a space for public display in the mid-4th century.

Keywords-. epigraphy, Thasos, constantinian era, Julian

Dès lors que fut entamé son processus de monumentalisation, au ve siècle av. J.-C., l'agora de Thasos (fig. 1) devint le principal lieu d'ostentation publique (épiphanestatos topos) de la cité, succédant dans cette fonction aux plus anciens sanctuaires urbains. Cet espace, dont la bordure Nord-Est abritait notamment le sanctuaire de Zeus Agoraios (*GTh* 34), le prytanée (*GTh* 14) ainsi que le bouleutérion (*GTh* 11), devint le lieu d'exposition habituel des inscriptions à caractère public. Sur les parois des principaux édifices, sur des stèles ou des bases, on grava des règlements politiques, commerciaux ou religieux, les listes des deux principaux collèges de magistrats civiques, des dédicaces d'autres collèges, des lettres officielles, des décrets honorifiques, des dédicaces de statues et de monuments¹. Cette fonction se maintint durant toute l'époque hellénistique puis sous

⁽¹⁾ Pour une présentation générale de l'agora, voir *GTh*, p. 62-78. Sur les grandes caractéristiques de l'épigraphie thasienne, voir FOURNIER *et al.* 2011; FOURNIER *et al.* 2020. La plupart des inscriptions évoquées dans cette contribution feront l'objet d'une réédition dans un volume à paraître du *Corpus des inscriptions de Thasos* consacré aux *Documents publics de l'époque romaine* (1^{er} siècle av. J.-C.-Iv^e siècle ap. J.-C.). J'indique après la référence bibliographique, entre crochets, le numéro que prendra chaque document concerné dans le *CITh* V.

le haut-empire romain. Seule la part respective des différentes catégories de documents évolua, règlements et décrets déclinant au profit des dédicaces à caractère édilitaire et surtout des bases de statues honorifiques, érigées en avant des portiques qui fermèrent progressivement les quatre côtés de la place.

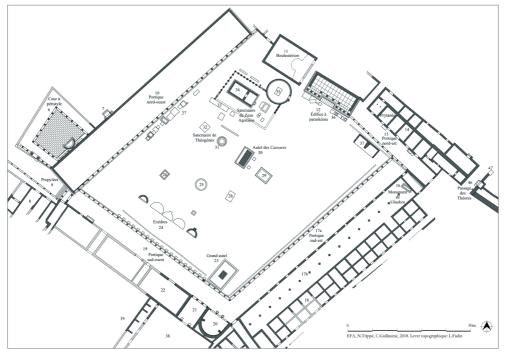


Fig. 1. Plan restitué de l'agora de Thasos, état de la seconde moitié du II° siècle ap. J.-C., avec numérotation du *GTh* (EFA, N. Trippé, L. Fadin, C. Guillaume)

Le III^e siècle ap. J.-C. marque un coup d'arrêt à la pratique épigraphique dans l'espace de l'agora. Les grandes listes de magistrats cessèrent alors d'être complétées, l'une après l'autre². Les fouilles de la place n'ont mis au jour aucune base de statue honorifique attribuable à ce siècle, que ce soit pour des Thasiens, pour des empereurs ou pour d'autres dignitaires romains, alors qu'on en connaît une dizaine pour le 1^{er} siècle et cinq pour le 11^e siècle Elles n'ont pas davantage livré de dédicaces à caractère édilitaire, qui témoigneraient de constructions nouvelles ou de réparations à la même époque.

Cette raréfaction épigraphique semble aller de pair avec un glissement du centre de gravité de la cité de l'espace de l'agora vers le nouveau quartier monumental construit plus au Sud, autour de l'*Hérakleion* (*GTh* 76-80)³. Ce sanctuaire était de longue date l'un des pôles du paysage épigraphique thasien⁴. À l'époque impériale, on continuait notamment d'y faire graver des dédicaces⁵. C'est probablement dans ses parages qu'il convient de situer le temple de Rome et d'Auguste mentionné

- (2) Voir Fournier 2018.
- (3) Sur ce phénomène urbain, voir, en dernier lieu, MARC 2012, p. 16.
- (4) FOURNIER et al. 2011, p. 211.
- (5) Parmi les documents du I^{er} siècle ap. J.-C., on peut notamment signaler les noms de deux prêtres à vie (Dunant, Pouilloux 1958, n° 238 [CITh V 89]), ainsi que les dédicaces d'archontes portant le titre de *philokaisares kai philopatrides* (IG XII Suppl. 418 [CITh V 88]; Dunant, Pouilloux 1958, n° 230 [CITh V 87]).

par une dédicace du début du rer siècle⁶. Au débouché immédiat de l'*Hérakleion*, un grand arc enjambant la voie qui conduisait jusqu'au sanctuaire d'Artémis fut construit à l'époque antonine, puis consacré à Caracalla en prévision d'un passage en 217 (*GTh* 81). Son édification contribua à la monumentalisation de ce secteur, qui devint le nouvel *épiphanestatos topos* de la cité. Plusieurs bases de statues en l'honneur de grands notables furent directement accolées aux piliers de l'arc dans les années 220-330⁷. D'autres inscriptions furent découvertes dans le même secteur, comme la base pour le centurion Iulius Aurelius Hérakleôn⁸, qui ornait un bâtiment à caractère public qui fut construit à cette époque et resta en usage jusqu'au Ive siècle. La base pour le grand-prêtre T. Aelius Magnus⁹ fut mise au jour à quelques dizaines de mètres de là, aux abords de la salle hypostyle, de même qu'une inscription honorifique pour un fondé de pouvoir (*ekdikos*) de la Gérousie¹⁰. La place comprise entre l'arc de Caracalla, l'*Hérakleion* et la salle hypostyle (*GTh* 75) avait manifestement supplanté l'agora comme lieu d'ostentation publique.

Ce constat invite à prêter une attention nouvelle à un groupe d'inscriptions du Ive siècle découvertes en 1951 sur l'agora, pour la plupart en remploi dans un mur tardif – probablement d'époque médiévale –, qui coupait l'agora du Nord-Ouest vers le Sud-Est¹¹. Toutes sont des bases de statues en l'honneur de souverains du Bas-Empire romain. Je m'efforcerai ici de réviser ces inscriptions et d'augmenter cet ensemble d'un document provenant très probablement du même secteur de la cité antique.

INSCRIPTIONS POUR CONSTANCE II ET CONSTANT CÉSARS (333-337)

Constance II César (inscription n° 1)

Il ne subsiste de cette grande base monolithe de marbre (fig. 2) que la partie supérieure¹². La surface inférieure porte les traces d'un débitage antique du bloc, probablement coupé en deux parties pour servir de matériau de construction. Le couronnement de la base comporte des moulures évasées, sur la face antérieure comme sur les deux faces latérales. La face postérieure, non moulurée, devait être adossée à un édifice. L'inscription est disposée dans un cadre mouluré, reproduit également sur les faces latérales. La face supérieure comporte deux grandes mortaises (l. 34) pour la fixation des pieds d'une statue en bronze, ainsi qu'une petite mortaise ovale en arrière du pied gauche, probablement pour la fixation d'un étai.

- (6) IG XII 8, 380 [CITh V 62]. E. Miller, auteur de la première publication (RA, 25, 1873, 155-157), rapporte que la dédicace à Rome et à Auguste fut découverte là où lui-même avait mis au jour, en 1864, une série de dédicaces à Asklépios, dans un amas de ruines situé dans la plaine en arrière du port, dans les limites de l'enceinte antique. Salviat 1958 a montré que l'Asklépieion devait être recherché dans le secteur de l'Hérakleion et de l'arc de Caracalla, tout comme, par conséquent, le temple de Rome et d'Auguste. Non loin de là, dans le secteur de la basilique protobyzantine située sur la place de l'actuel village de Liménas (GTh 82), ont été découverts les restes d'un décret des années 20 ap. J.-C. qui devait être érigé «devant les temples des Augustes» (Dunant, Pouilloux 1958, n° 185 [CITh V 11]).
- (7) Bases pour les grandes-prêtresses Memmia Velleia Alexandra (IG XII 8, 388 [CITh V 54]) et Flavia Vibia Sabina (IG XII 8, 389 [CITh V 55]), ainsi que pour le hiérophante Iulius Flavius Macedo (IG XII 8, 387 [CITh V 56]).
 - (8) SEG XLIX 1172 [CITh V 58] (milieu du IIIe siècle).
 - (9) IG XII Suppl. 447 [CITh V 57] (seconde moitié du IIIe siècle).
 - (10) IG XII Suppl. 446 [CITh V 59] (fin du IIIe siècle?).
- (11) Les bases furent découvertes dans la partie du mur courant de l'autel des Césars (*GTh* 30) au portique Sud-Est (*GTh* 17 a), auquel elle était grossièrement perpendiculaire (*BCH* 76, 1952, p. 253 et fig. 43, p. 254). Repéré dès 1939, ce mur avait été précédemment exploré dans sa partie nord. Il reposait directement sur la couche de destruction de l'agora (*BCH*, 64-65, 1940-1941, p. 166 et n. 1; *BCH*, 73, 1949, p. 545).
- (12) Agora de Thasos. Inv. 978. H. cons. 104; l. 54; prof. 54. H. l. 4-4,5; int. 1,5-2,3. Éd. Dunant, Pouilloux 1958, n° 357 [CITh V 27].

Άγαθῆ τύχη τὸν μέγιστον καὶ θε(ι)ότατον δεσ-

- 4 πότην ήμῶν καὶ ἐπιφανέστα- τον Καίσαρα Φλάβι- ον Οὐαλέριον
- 8 Κονστάντιον[ή] Θ[ασί]ων π[ό]λις

Notes critiques. L. 3: θιότατον Dunant, Pouilloux. L. 9: ἡ Θασ[ί]ων πόλμς Dunant, Pouilloux, dans l'apparat critique.

À la bonne fortune. Notre très grand et très divin maître, le très noble César Flavius Valerius Constance, la cité des Thasiens (l'a honoré).



Fig. 2. Inscription n° 1 (EFA, Ph. Collet)

Constant César (inscription n° 2)

Cette grande base monolithe de marbre (fig. 3 et 4) est conservée presque intégralement 13. Seule la face supérieure est partiellement endommagée. La base comporte des moulures évasées dans sa partie basse comme à son couronnement, sur la face antérieure comme sur les deux faces latérales. La face postérieure, non moulurée, devait être adossée à un édifice. L'inscription est disposée dans un cadre mouluré, reproduit également sur les faces latérales. La face supérieure comporte deux mortaises pour la fixation des pieds d'une statue en bronze, de taille naturelle ou légèrement plus petite.





Fig. 3. Inscription nº 2 (EFA, Ph. Collet)

Fig. 4. Inscription nº 2 (détail) (EFA, Ph. Collet)

(13) Agora de Thasos. Inv. 976. H. 182, l. 54 (corps de la base) à 68 (couronnement), prof. 55 (corps de la base). H. l. 3-4,5; int. 1,5. Éd. Dunant, Pouilloux 1958, n° 360 [CITh V 28].

```
τὸν μέγισ-
τον καὶ θειότα-
τον δεσπό-
4 την ἡμῶν
καὶ ἐπιφανέσ-
τατον Καίσαρα
Φλάβιον Ἰούλι-
8 [[ον Κόνσταντα]]
[[ ]]ΟΝ
```

Notre très grand et très divin maître, le très noble César Flavius Iuli[[us Constant ...]], la cité (l'a honoré).

Les deux grandes bases 1 et 2 doivent être examinées ensemble. Elles peuvent en effet être considérées comme jumelles – par leurs dimensions, identiques, par le traitement exactement semblable des moulures, mais aussi par le formulaire des inscriptions qui y sont gravées: il s'agit de deux dédicaces introduites chacune par l'expression τὸν μέγιστον καὶ θειότατον δεσπότην ἡμῶν καὶ ἐπιφανέστατον Καίσαρα qui, dans le système tétrarchique, désigne un César associé à un Auguste.

Dans le premier César honoré, dont le nom Φλάβιος Οὐαλέριος Κονστάντιος est conservé entièrement, Chr. Dunant et J. Pouilloux avaient reconnu Constance Chlore. Ils dataient par conséquent la dédicace de la première tétrarchie, dans la période 293-305. Dans cette hypothèse, la seconde base, identique, devrait logiquement avoir honoré l'autre César du moment, Galère. Mais le début du nom, conservé, Φλάβιον Ἰουλι[- - -], ne correspond pas du tout à la titulature de Galère, qui apparaît dans les inscriptions sous le nom de Galerius Valerius Maximianus.

Ce constat incite à envisager une seconde hypothèse, qui voudrait que les deux bases aient été dédiées à des Césars de l'époque constantinienne. Le Constance de la première dédicace n'est sans doute pas Constance Chlore, mais plutôt Constance II, fils de Constantin, élevé au rang de César en 324, avant de devenir Auguste en 337, à la mort de son père, et de régner jusqu'à sa mort en 361. Le nom de Flavius Valerius Constantius, conservé sur la base de Thasos, ne fait pas obstacle à cette interprétation. La titulature ordinaire de Constance II, une fois devenu Auguste, est certes Flavius Iulius Constantius. Mais les sources épigraphiques et monétaires montrent que sa titulature, en tant que César, est moins codifiée, plus souple. Il est ainsi désigné comme Flavius Valerius Constantius, sur des inscriptions¹⁴ ou sur des monnaies¹⁵, apparaît aussi sous le nom de Flavius Claudius Constantius¹⁶, ou simplement sous celui de Flavius Constantius¹⁷. Constance II César peut donc tout à fait avoir été honoré à Thasos sous le nom de Flavius Valerius Constantius, entre 324 et 337.

⁽¹⁴⁾ Voir par exemple la dédicace AE, 1999, 1532d (Asie): Fl(auio) Constantino et Fl(auio) Val(erio) Constantio et Fl(auio) Val(erio) Constantino Caess(aribus). Aux côtés de leur père, Constantin, les trois frères Constance, Constantin et Constant portent tous le gentilice Valerius. Sur un milliaire d'Arabie (AE 1998, 1445) où figure d'abord le nom de l'Auguste Constantin, Constance II César apparaît également avec le gentilice Valerius, au côté de son frère Constantin qui porte le gentilice habituel de Claudius: Fl. Val. Constantin[us Aug.] et Fl. Cl. Consta[ntinus] et Fl. Val[erius] Constantius nobb. Caess. Plus près de Thasos, un milliaire de la via Egnatia découvert à Petres, en Macédoine (EAM I, 114 B, b), associe Constantin aux trois Césars Flavius Valerius Constantinus (Constantin II), Flavius Valerius Constantius (Constance II) et Flavius Claudius Constans (Constant): τὸν μέγιστον | Αὐτοκράτο|ρα Φλ(άβιον) Οὐαλ(έριον) | Κωνσταντείνον | καὶ τοὺς ἐπιφα|νεστάτους Καίσα|ρες Φλ(άβιον) Οὐαλ(έριον) Κων|σταντίνον καὶ Φλ(άβιον) | Οὐαλ(έριον) Κωνστάντιον | καὶ Φλ(άβιον) Κλαίδιον) Κώνσταν.

⁽¹⁵⁾ Dans les années 320, plusieurs émissions sont frappées à Rome au nom de FL VAL CONSTANTIVS NOB C. Voir par exemple *RIC* VII Rome 268; 290; 324.

⁽¹⁶⁾ Voir par exemple AE, 2008, 1391 b (Asie).

⁽¹⁷⁾ Voir par exemple AE, 2002, 1446a et 1447.

L'absence de martelage de son nom s'explique bien dans ce cas, Constance étant le dernier des fils de Constantin à être resté au pouvoir.

La seconde inscription, qui a subi un martelage, ne conserve que le début du nom d'un deuxième César, Φλάβιος Ἰουλι[- - -]. Chr. Dunant et J. Pouilloux avaient songé en premier lieu à Constant, le plus jeune des fils de Constantin, devenu César en 333, et dont la titulature habituelle est Flavius Iulius Constans, sur les inscriptions comme sur les monnaies. Toutefois, les deux savants ne privilégièrent pas cette hypothèse en considérant qu'il faudrait alors restituer Σαρματικός et Σεβαστός aux dernières lignes de l'inscription, titres qui «répondent cependant assez mal aux traces du martelage». Leur préférence allait, avec une certaine hésitation, à Constantin II, dont le nom apparaît parfois aussi sous la forme Flavius Iulius Constantinus, plutôt que sous la forme habituelle Flavius Claudius Constantinus. Il faut toutefois observer que la réserve à l'encontre de l'identification avec Constant ne tient pas: en effet, comme Chr. Dunant et J. Pouilloux l'ont bien observé pour l'inscription jumelle, le formulaire initial indique bien que c'est un César qu'on honorait, c'est-à-dire un prince qui n'avait pas encore été élevé à la dignité d'Auguste : la restitution Σεβαστός n'est donc pas nécessaire, elle serait même déplacée. De même, le titre Σαρματικός ne peut être restitué, puisque Constant le reçut en 339, alors que, tout comme Constantin et Constance, il avait été élevé au rang d'Auguste en 33718. La solution la plus simple consiste donc à reconnaître dans cette deuxième base une dédicace pour Constant César. Le martelage s'expliquerait bien aussi, imposé après l'élimination de Constant Auguste en 350.

L'examen comparé des deux bases jumelles assure, avec un bon degré de certitude, que les Thasiens érigèrent au moins deux bases pour les Césars de Constantin, l'une pour Constance II (324-337), l'autre pour Constant (333-337). Si l'on admet que les deux monuments, strictement identiques, furent dressés simultanément, il convient de dater cet événement des années 333-337, pendant lesquelles les deux frères furent conjointement Césars.

inscription honorifique pour des membres de la famille de constantin (?) (inscription $n^{\circ}3$)

Cette grande base de marbre (fig. 5) est conservée intégralement, hormis l'angle supérieur droit, brisé¹⁹. Elle comporte des moulures évasées dans sa partie basse comme à son couronnement, sur la face antérieure comme sur les deux faces latérales. Le couronnement est orné d'acrotères en léger relief. La face postérieure, non moulurée, indique que la base était adossée à un édifice. La surface supérieure de la base comporte plusieurs ensembles de mortaises, destinés à l'encastrement de statues en bronze représentant au moins trois personnages. L'inscription a été entièrement martelée. Les lettres lues par Chr. Dunant et J. Pouilloux ne se distinguent pratiquement plus aujourd'hui à la surface de la pierre, dégradée par les intempéries.

	[[τὸν μέχιστον [καὶ]]	
	[[θ]εμότατον]]
	[[]]
4	[[]]
]]]]

⁽¹⁸⁾ Cette remarque rend aussi caduques les réflexions de DUNANT, POUILLOUX 1958, p. 192, n. 1. Revenant sur l'hypothèse Constant Auguste, les deux savants considéraient que la base de Thasos, ainsi datée entre 338 et 350, pourrait éclairer la question du partage de l'empire entre les Augustes Constant et Constance II, et assurer la mainmise du premier sur la Thrace. En réalité, la base fut certainement érigée sous le règne de Constantin, alors que Constant n'était que César.

⁽¹⁹⁾ Agora de Thasos. Inv. 989. H. 178; l. 89; prof. 72. H. l. 2,7; int. 2. Éd. Dunant, Pouilloux 1958, nº 359 [CITh V 29].

Notes critiques. L. 1: τὸν μέχιστον Dunant, Pouilloux L. 2: [θ]εμότατον Dunant, Pouilloux. L. 8-9: Καί[σαρα..]? Λ[. . Οὐα]|λέριον [- - - -] Dunant, Pouilloux.

L'inscription, entièrement martelée, a été rattachée au groupe des honneurs pour les membres de l'oikos de Constantin. Ce rapprochement est suggéré par le lieu de découverte – la base était remployée dans le même mur – comme par les restes de l'inscription que les premiers éditeurs ont pu deviner sous les impacts du martelage. Le type de la base est légèrement différent des nos 1 et 2 : absence de cadre mouluré sur la face antérieure comme sur les faces latérales, couronnement plus évasé. On peut logiquement supposer qu'elle ne fut pas érigée en même temps que les deux autres.

Seules les traces des deux premières lignes se devinent encore aujourd'hui, sur une surface dégradée par l'exposition à l'air libre depuis l'époque de la fouille. Croyant distinguer le nom Οὐαλέριον dans la partie basse de l'inscription, aux l. 8-9, Chr. Dunant et J. Pouilloux envisageaient qu'on y ait nommé plusieurs personnages, avant de juger que «la présence de cette



Fig. 5. Inscription nº 3 (EFA, Ph. Collet)

inscription sur le socle d'une seule statue rend cette hypothèse peu vraisemblable». L'examen de la face supérieure, partiellement préservée, la conforte au contraire: les traces d'encastrement visibles suggèrent que la base supportait un groupe familial, probablement composé d'un couple et d'un enfant. Il convient, par conséquent, de restituer les noms d'au moins trois personnes dans le formulaire inscrit. Leur identité est entièrement dérobée. Parmi les membres de l'oikos de Constantin à avoir subi la damnatio memoriae figurent Fausta, son épouse, tuée en 326, et Constantin II, son fils, né vers 316, devenu César en 317, puis Auguste en 337, avant d'être tué en 340. Ils pourraient avoir été associés dans l'inscription thasienne avant l'accession au Césarat des cadets Constance et Constant. On s'expliquerait mal, cependant, le martelage du nom de Constantin qui devrait logiquement les accompagner. On pourrait songer également à Flavius Dalmatius, petit-fils de Constance Chlore, neveu de Constantin, qui fut brièvement érigé au rang de César entre 335 et 337, en charge de la Thrace, de la Macédoine et de l'Achaïe. Il fut éliminé dès 337, certainement victime des purges ordonnées par les fils de Constantin. Son nom fut par conséquent martelé sur une base gravée en son honneur à Delphes²⁰, ainsi que sur un monument de Néokaisaréia du Pont, où il figurait aux côtés de Constantin et des trois autres césars, ses cousins, dont les noms furent préservés²¹. Cette hypothèse ne rendrait cependant pas pleinement compte, elle non plus, de la présence d'un groupe dont les noms sont entièrement martelés sur la base thasienne.

Inscription honorifique fragmentaire pour un empereur de la première moitié du ive siècle (inscription $n^{\circ}4$)

Ce fragment de marbre, brisé de toute part (fig. 6), sauf à droite, appartenait manifestement à une base de statue²². L'inscription est gravée dans un cadre en saillie, dont l'angle supérieur droit est conservé. Le bandeau formant la partie supérieure du cadre conserve également des traces de lettres avec *apices*. Le fragment fut découvert le 8 août 1951, devant le portique Sud-Est (*GTh* 17 a).



Fig. 6. Inscription nº 4 (EFA, Ph. Collet)

[Άγαθῆ τύ]χη [τὸν μέγισ]τον καὶ [θειότατον α]ὐτο-[κράτορα - - - - -] [- - - - - - - -]

Notes critiques. L. 1: restes de la partie droite des deux hastes obliques du *chi*, haste horizontale et partie supérieure des deux hastes verticales du *êta*. L. 2: [τὸν μέγιστ]ον καὶ Dunant, Pouilloux. Dans la cassure, la haste verticale supérieure du *tau* est visible juste avant l'*omicron*. L. 3-4: [α]ὑτο[κράτορα]? Dunant, Pouilloux.

À la bonne fortune. Le très grand et très divin empereur [...]

- (20) BCH 63 (1939), p. 178-179.
- (21) MUSJ 3 (1908-1909), p. 441 nº 2.

⁽²²⁾ Agora de Thasos. Inv. 988. H. cons. 23; l. cons. 28; prof. cons. 7. H. l. 3,5-4; int. 0,5. Éd. Dunant, Pouilloux 1958, 190, n° 358 [CITh V 30].

Le contexte et la date de trouvaille, ce qu'on peut observer de la pierre ainsi que la graphie (en particulier l'*omicron* en forme de losange aux angles arrondis) incitent naturellement à rapprocher cette inscription des trois bases pour des membres de la famille de Constantin trouvées en 1951 en remploi sur l'agora.

La présence presque sûre du terme αὐτοκράτορα la distingue cependant des trois autres textes, qui honorent des Césars. Elle indique qu'un Auguste était honoré. La formule pourrait très bien convenir au père des trois frères Constantin II, Constance II et Constant, Constantin I^{er}, Auguste entre 307 et sa mort en 337²³. Il conviendrait alors de restituer à la suite le nom Φλάβιον Οὐαλέριον Κωνσταντεῖνον. Mais le formulaire pourrait également s'appliquer à l'un de ses fils devenus Augustes après 337.

Inscription honorifique pour l'empereur julien (361-363) (inscription $n^{\circ}5$)

Cette base de marbre monolithe (fig. 7) est brisée sur l'avant dans sa partie inférieure et dans sa partie gauche²⁴. Le socle et le couronnement étaient moulurés, sur la face avant (manquante dans la partie basse), comme sur les deux faces latérales. La face postérieure, non moulurée, indique que la base était adossée à un édifice. La face supérieure porte une mortaise pour l'encastrement du pied gauche d'une statue en bronze. Dans la partie gauche, abîmée, demeurent les traces de la mortaise pour le pied droit. Sur la face latérale droite, en haut du couronnement mouluré, une petite mortaise rectangulaire. L'arête droite de la face inscrite est écornée sur toute sa hauteur. La partie gauche de la face inscrite est lacunaire, sur une largeur de 15 cm en moyenne.

[τὸ]ν τροπε-[οῦ]χον κὲ νικη-[τὴ]ν παντὸς [ἔθν]ους κὲ γένο[υς]

[Κλ] αύδ(ιον) Ίουλιαν-[ὸ]ν Αὔγουστον τὸν σωτῆρ[α]

8 [τῆς] οἰκουμένη[ς] [ό] δῆμος Θασίων καθοσιωμέ-

Notes critiques. L'inscription présente deux formes de graphie différentes. Aux l. 1 à 6, écriture très irrégulière, avec l'*omicron* en losange et l'*hypsilon* en forme de V. Aux l. 7 à 19, écriture plus régulière, avec l'*omicron* et le *théta* de forme ronde.

Le triomphateur et vainqueur de toute nation et de toute race, Claude Julien Auguste, sauveur du monde, le dévoué Peuple des Thasiens (l'a honoré).

Julien, honoré seul, porte le titre d'Auguste, ce qui permet de dater cette inscription inédite entre son avènement en tant qu'empereur unique, après le décès de Constance II le 3 novembre 361, et sa mort le 26 juin 363²⁵. Dans la titulature grecque de Julien, Αὕγουστος, stricte translitération du

⁽²³⁾ Une base de statue de Tégée (IG V 2, 137) offrirait un bon parallèle : τὸν μέγιστον | καὶ θειότατον | αὐτοκράτορα | Φλάβιον Οὐα|λέριον Κωνσ|ταντεῖνον | εὐσεβῆ εὐτυ|χῆ σεβαστὸν | ἡ πόλις (« Le très grand et très divin empereur Flavius Valerius Constantinus, pieux, heureux Auguste, la cité (l'a honoré) »).

⁽²⁴⁾ Musée de Thasos. Sans nº d'inv. Cour. H. cons. 147; l. 60 (corps de la base); prof. 57 (corps de la base). H. l. 4-5; int. 0,8-1,2. Lieu et date de découverte inconnus. Inédit [CITh V 31].

⁽²⁵⁾ Les inévitables délais d'annonce, à la mort d'un empereur et à l'avènement de son successeur, font que l'inscription n'a guère pu être gravée avant décembre 361, mais qu'elle a encore pu l'être jusqu'en juillet 363. Voir, à ce sujet, les remarques de Conti 2004, 33-34.



Fig. 7. Inscription nº 5 (EFA, Ph. Collet)

latin Augustus, a généralement supplanté Σεβαστός²6. Le cognomen Iulianus, seul utilisé lorsque Julien était César (355-361), est ici précédé du gentilice Claudius, sous forme abrégée. Le premier gentilice de l'empereur, Flavius, est certainement omis, ce qui est fréquent²7. Les titres accolés au nom sont non moins habituels: la combinaison νικητής κὲ τροπεοῦχος, traduction du latin triumphator ac uictor, est courante pour Julien²8. La formule complète, τροπεοῦχος κὲ νικητής παντὸς ἔθνους κὲ γένους τappelle celle qui est employée sur un autel consacré à Thessalonique, où Julien est désigné comme νικητής παντὸς ἔθνους βαρβαρικοῦ²9. Le titre de «sauveur du monde», σωτήρ τῆς οἰκουμένης, est attesté pour la première fois dans la titulature de Julien³0, qui peut être qualifié par ailleurs de «roi du monde» (βασιλεὺς τῆς οἰκουμένης, sur la même inscription de Thessalonique) ou de «maître du monde» (δεσπότης πάσης οἰκουμένης)³1.

Cette base de provenance inconnue est la première et jusqu'à présent l'unique mention de l'empereur Julien à Thasos. Une tête de marbre, barbue et couronnée, découverte en 1950 dans la partie est de l'agora³², qu'on a voulu autrefois attribuer à un Julien Auguste représenté en philosophe couronné³³, est plus vraisemblablement celle d'un grand-prêtre local.

Alors qu'un nombre important de bases honorifiques pour Julien, rédigées en latin ou en grec, est répertorié dans les provinces du diocèse d'Asie³⁴, les témoignages épigraphiques relatifs à cet empereur – qui ne régna que vingt mois – sont rares en Grèce. Aucun n'a été découvert à Athènes, où Julien séjourna pourtant. Dans les diocèses de Macédoine³⁵ et de Thrace³⁶, les inscriptions conservées sont essentiellement des milliaires dédiés à l'empereur. L'autel consacré à Thessalonique offre le formulaire le plus intéressant: Julien y porte le titre – unique dans l'épigraphie de son règne – de θεοφιλέστατος, ainsi que celui d'ἀνανεωτὴς τῶν ἱερῶν, qui correspond au latin restitutor sacrorum et templorum restaurator. Les deux titres font allusion à la politique religieuse de l'empereur, favorable à la restauration des cultes païens. L'autel fut érigé dans la capitale provinciale sur ordre du rhéteur Kalliopios d'Antioche, nommé consulaire de Macédoine en 362³⁷. Il est possible que la base honorifique de Thasos, alors que la cité dépendait à nouveau de la province de Macédoine, ait été elle aussi dressée à la faveur du gouvernement de Kalliopios et d'un raffermissement des anciens cultes civiques. Le participe καθοσιωμένος rend apparemment compte de la dévotion et de la reconnaissance des Thasiens envers l'empereur³⁸, «sauveur du monde».

- (26) Voir Conti 2004, 43.
- (27) Pour la période où Julien fut Auguste, Conti 2004, 39, recense 102 attestations de la séquence onomastique Flavius Claudius Iulianus, contre 23 pour Claudius Iulianus et 5 pour Flavius Iulianus.
- (28) Conti 2004, 45. En grec, ce titre est notamment attesté sur une base de statue de Magnésie du Méandre, *I.Magnesia* 201 (Conti 2004, n° 35).
 - (29) Feissel 1983, n° 86 bis (Conti 2004, n° 54).
- (30) Le titre, qui remonte au moins à l'époque antonine, est bien attesté chez d'autres souverains du Ive siècle : voir par exemple AE 2004, 1399 (Constance Chlore), TAM III 46 (Constance II).
 - (31) Syll.3 II 906 a (Conti 2004, no 36), l. 3 (Milet).
 - (32) Musée de Thasos, inv. 937. Découverte signalée BCH 75 (1951), p. 168 nº 11.
 - (33) Lévêque 1960.
- (34) Sur la typologie des inscriptions mentionnant l'empereur Julien, voir Conti 2004, 35-37. Pour les bases honorifiques du diocèse d'Asie, dédiées le plus souvent par des gouverneurs ou par des cités, voir les inscriptions du catalogue n°s 26, 27 (Éphèse, latin), 28 (Pergame, latin), 33 (Aphrodisias, grec), 34 (Iasos, grec, dédicace du Conseil et du Peuple), 35 (Magnésie du Méandre, grec, dédicace de la cité), 36 (Milet, grec, dédicace de la métropole), 41 (Ilion, latin), 44 (Balboura, grec, dédicace du gouverneur et de la cité), 45 (Sidé, grec), 47 (Sagalassos, latin).
 - (35) CONTI 2004, nos 52-57.
 - (36) Conti 2004, nos 49-51.
 - (37) Voir le commentaire de Feissel 1983, 247-248, n° 86 bis.
- (38) Le terme, rare en épigraphie grecque, est notamment appliqué à Éphèse (désignée comme ή καθοσιωμένη μητρόπολις Έφέσου) dans une inscription de la première moitié du IV siècle (*I.Ephesos* 217). Il pourrait s'agir d'un décalque du latin *deuotus*, qui se rencontre fréquemment dans les marques de loyauté accompagnant, depuis le milieu du III siècle,

La base pour Julien fut probablement érigée sur l'agora, comme les autres bases d'époque constantinienne. Cette concentration, en une trentaine d'années, suggère que cet espace redevint pour un temps un lieu de prestige et d'ostentation, après des décennies d'interruption. Les fouilles ont mis en évidence un certain nombre de destructions datées assez largement du tournant du III^e et du IV^e siècle ap. J.-C., coïncidant avec la raréfaction des inscriptions. Toutefois, les destructions observées furent presque toujours suivies de réparations ou de reconstructions. Ces travaux recourant à d'assez nombreux remplois ne présentent pas le caractère soigné et monumental des précédentes phases d'aménagement de l'antique place³⁹, mais témoignent de la volonté publique d'y maintenir une activité.

C'est probablement à la faveur d'une de ces entreprises de réhabilitation partielle que furent érigées les bases en l'honneur des membres de l'oikos de Constantin. Leur remploi dans le mur médiéval coupant l'agora ne permet pas de situer précisément leur lieu d'exposition originel. Il est possible qu'elles aient été dressées dans la partie sud de l'agora, qui fit l'objet des principaux réaménagements et, plus précisément, devant le portique Sud-Ouest (*GTh* 19), lui-même remanié à cette époque.

Peut-être convient-il de lier ce phénomène à un certain redressement de la cité, qui put reprendre possession des espaces publics et y dresser les coûteuses effigies en bronze des maîtres de l'empire. Thasos, à partir des années 330, bénéficia sans nul doute du développement de Constantinople⁴⁰, alors en plein chantier, et de sa position en bordure de la *via Egnatia*, qui reliait la nouvelle capitale impériale à Thessalonique et, au-delà, à la partie occidentale de l'empire. Au même moment, Constantin fut honoré comme refondateur (*conditor*) de la colonie romaine de Philippes⁴¹, sans que l'on sache précisément la nature des bienfaits de l'empereur envers la communauté. L'époque de Julien est elle aussi présentée par ses partisans comme celle d'un renouveau des cités, accentué par la bienveillance de l'empereur envers les cultes anciens. Dans son *Discours de remerciement à l'empereur Julien*, daté de juin 362, Claudius Mamertinus souligne avec emphase la jeunesse retrouvée des cités de Macédoine, la fréquentation renouvelée des places publiques (*fora*), des promenades (*deambulacra*) et des gymnases⁴². L'éloge est convenu, mais il est tentant d'en déceler un écho dans la base de statue en l'honneur de Julien érigée – vraisemblablement sur leur agora – par les Thasiens⁴³.

Ces honneurs furent encore décernés à l'initiative des autorités civiques, comme l'attestent les bases pour la famille de Constantin, érigées par «la cité des Thasiens» (ἡ Θασίων πόλις). La base en l'honneur de Julien est la toute dernière attestation connue du « Peuple des Thasiens » (ὁ δῆμος Θασίων), une entité fondée quelque mille années auparavant par les colons venus de Paros. La fin de la cité antique survint dans les décennies qui suivirent cette dernière consécration, décennies marquées par la christianisation rapide de la cité et par des mutations profondes de la trame

les dédicaces aux empereurs, que celles-ci émanent de dignitaires romains ou de communautés. Voir, dans le cas de la colonie romaine de Philippes, voisine de Thasos, CIPh I 28-31 – et, en particulier, la dédicace de la colonie à Constantin (29), avec la formule r(es) p(ublica) d(euota) [n(umini) m(aiestati)q(ue) eius].

- (39) O. Picard, dans Holtzmann *et al.* 2019, p. 31, souligne qu'aucune construction nouvelle n'est connue après le III^e siècle. Il évoque, pour la première moitié du IV^e siècle, «des techniques de construction médiocres, sans aucun rapport avec la grande tradition locale».
- (40) Voir, en ce sens, Sodini 2011, p. 1161-1162: «La Tétrarchie et le règne de Constantin, avec la réorganisation de l'Empire et la fondation de Constantinople, qui revitalisa peu à peu, tout au long du Ive siècle, la Macédoine, la Thrace, ainsi que la côte micrasiatique, créèrent les conditions d'une reprise économique [...]» qui profita à Thasos.
 - (41) CIPh I, 29.
 - (42) Claudius Mamertinus, Discours de remerciement à l'empereur Julien, IX 4.
- (43) L'agora de Thessalonique fit elle aussi l'objet d'un plan de rénovation au Ive siècle qui resta inachevé avant d'être désertée au ve siècle. Voir, à ce sujet, les contributions de V. Kalavria, A. Boli et de A. Valavanidou dans Adam-Veleni 2001, respectivement p. 37-64 et 119-130.

urbaine. Moins d'une vingtaine d'années après l'érection de la statue pour Julien l'Apostat, Thasos abritait déjà une prospère communauté chrétienne (ἐκκλησία). Dans un épisode autobiographique daté de 380, sous le règne de Théodose, Grégoire de Nazianze révèle qu'un prêtre thasien, envoyé à Constantinople acheter des plaques de marbre de Proconnèse, détourna l'or qui lui avait été confié à cette fin: il fut corrompu en chemin par un philosophe cynique nommé Maxime, qui briguait l'épiscopat de la capitale impériale⁴⁴. Les plaques étaient certainement destinées à la décoration d'une église en construction. On ignore à laquelle des basiliques protobyzantines de Thasos ce texte fait précisément référence.

La construction de l'une d'elles, sur la bordure Nord-Est de l'agora, est située un peu plus tard dans le temps, vers le premier quart du ve siècle45. L'implantation de cet édifice (GTh 13) assure que cet espace connut en une cinquantaine d'années plus de perturbations qu'au cours des huit siècles précédents. Le niveau de circulation autour de l'église est supérieur de près d'un mètre au sol de l'ancienne agora, qui était resté globalement le même du ve siècle av. J.-C. au IIIe siècle ap. J.-C. C'est le signe que les édifices sous-jacents étaient déjà considérablement ruinés, peut-être déjà en partie couverts par une épaisse couche de destruction ou, tout du moins, que l'implantation de la basilique nécessita de très importants travaux de remblaiement. Ces profondes transformations signèrent également la fin de l'épigraphie antique. Aucune inscription publique postérieure à la base pour Julien n'a été découverte ni sur l'agora, ni ailleurs dans la ville. Plus généralement, les inscriptions chrétiennes, y compris funéraires, n'ont été retrouvées qu'en nombre infime à Thasos⁴⁶. L'arrêt presque complet de la gravure se doubla de la destruction systématique de ce qui restait du paysage épigraphique de l'agora: les constructions protobyzantines de l'ancienne place et de ses abords remployèrent massivement les inscriptions, parfois très anciennes, qui étaient restées exposées jusqu'au IIIe voire au IVe siècle. Ainsi les blocs de l'élévation du portique en pi, qui comprenaient des portions de listes d'archontes et les pièces de la correspondance officielle des autorités romaines, furent-ils incorporés dans le dallage et dans les murs de la basilique de l'agora. Plusieurs stèles inscrites, provenant en particulier du secteur du prytanée, furent débitées en moellons et incluses dans les murs de la demeure des abords Nord de l'Artémision⁴⁷. En dépit d'une tradition presque millénaire, Thasos n'échappa donc pas à la mutation, sinon au déclin, de la pratique épigraphique qui affecta à la même époque presque tout l'Orient romain⁴⁸.

> Julien FOURNIER Université de Strasbourg UMR 7044 ARCHIMÈDE

⁽⁴⁴⁾ Saint Grégoire de Nazianze, Œuvres poétiques. Poèmes personnels II 1, 11, v. 875-877 (éd. CUF, 2004, traduction G. Bady): Πρεσβύτερον ἐκ Θάσου τιν' ἥκοντ' ἐνθάδε / χρυσὸν φέροντα τῆς ἐκεῖσ' ἐκκλησίας / ἐφ' ὧ πρίασθαι Προικοννησίας πλάκας (« Un prêtre qui venait de Thasos était arrivé ici, avec de l'or de l'Église qui est là-bas, dans le but d'acheter des dalles de Proconnèse»). Sur cet épisode et son contexte, voir l'introduction de l'édition de la CUF, p. XXX-XXXII.

⁽⁴⁵⁾ Sodini 2011, p. 1167.

⁽⁴⁶⁾ La douzaine d'inscriptions chrétiennes découvertes dans l'île, datées pour l'essentiel entre le v^e et le v^e siècles, a été rassemblée par FEISSEL 1983, n°s 253-265. Le plus ancien de ces documents est peut-être l'épigramme pour Dalmatiè fille d'Eugénios, datée entre le Iv^e et le v^e siècle (n° 265).

⁽⁴⁷⁾ Sur le destin des inscriptions thasiennes à la fin de l'Antiquité, voir Fournier et al. 2011, 213-214.

⁽⁴⁸⁾ Sur les transformations de la pratique épigraphique à l'époque constantinienne, voir notamment Feissel 1999; Feissel 2016.

Bibliographie

- ΑΔΑΜ-VELENI, P. (ed.), 2001, Αρχαία Αγορά Θεσσαλονίκης: πρακτικά διημερίδας για τις εργασίες των ετών 1989-1999, Thessalonique.
- Conti, St. 2004, Die Inschriften Kaiser Julians, Stuttgart.
- Dunant, Chr., Pouilloux, J., 1958, Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos. II. De 196 avant J.-C. jusqu'à la fin de l'Antiquité, ÉtThas V, Athènes.
- FEISSEL, D., 1983, Recueil des inscriptions chrétiennes de Macédoine du IIIe au VIe siècle, BCH Suppl. 8, Paris.
- Feissel, D., 1999, «Les inscriptions des premiers siècles byzantins (330-641). Documents d'histoire sociale et religieuse», dans *Atti dell'XI Congresso Internazionale di Epigrafia Greca e Latina. Roma*, 18-24 settembre 1997, II, Rome, p. 577-589.
- Feissel, D., 2016, «L'épigraphie d'Orient, témoin des mutations de l'empire constantinien », dans O. Brandt et G. Castiglia (éd.), *Acta XVI congressus internationalis archaeologiae christianae, Romae 22-28.9.2013*, II (Studi di antichità cristiana, 66), Città del Vaticano, p. 1221-1230.
- FOURNIER, J., 2018, «Les citoyens romains à Thasos: origines, mobilité, intégration», in J. Fournier, M.-G. Parissaki (éd.), Les communautés du Nord égéen au temps de l'hégémonie romaine. Entre ruptures et continuités, Μελετήματα 77, Athènes, p. 201-231.
- FOURNIER J., HAMON, P., TRIPPÉ, N., 2011, «Cent ans de recherche épigraphique à Thasos», *REG* 124, p. 205-226
- FOURNIER J., HAMON, P., TRIPPÉ, N., 2020, Thasos. Dix siècles gravés dans le marbre. Une brève histoire au fil des inscriptions, Athènes.
- GTh = SALVIAT, Fr., GRANDJEAN, Y., 2000, Guide de Thasos, deuxième édition, Athènes.
- HOLTZMANN, B., BRUNET, M., COULIÉ, A., HAMON, P., MARC, J.-Y., MULLER, A. et PICARD, O., 2019, *Thasos. Heurs et malheurs d'un eldorado antique*, Paris.
- Lévêque, P., 1960, «Observations sur l'iconographie de Julien dit l'apostat d'après une tête inédite de Thasos», *Monuments Piot* 51, p. 105-128.
- MARC, J.-Y., 2012, «Urbanisme et espaces monumentaux à Thasos», REG 125, p. 3-17.
- SALVIAT, Fr., 1958, «Le problème topographique de l'Asklépiéion thasien», BCH 82, p. 353-357.
- Sodini, J.-P., 2011, «Thasos protobyzantine», CRAI, p. 1161-1207.